"Il faut que les femmes cadres s'impliquent davantage [dans la vie politique]. Et pour cela, il faut les inciter à faire de la politique. Et, l'Etat doit accompagner la dynamique en prenant des mesures incitatives" dans ce sens, a dit Mme Fall.

Elle s'entretenait avec l'APS vendredi, en marge d'un "atelier de restitution des résultats du sondage et de l'étude sur les perceptions de la loi sur la parité absolue homme-femme".

Fatma Fall, chargée de la restitution des résultats de l'étude, a souligné qu'elle a permis de mesurer "les forces et les faiblesses d'une assemblée (Assemblée nationale) fortement féminisée, pour garantir l'effectivité de la loi [sur la parité homme-femme, pour son application".

Mme Fall, membre de l'Association des femmes africaines pour la recherche et le développement (AFARD), pense qu'à côté de la compréhension et de la bonne perception de la loi sur la parité par la société sénégalaise, il doit y avoir un réel besoin de formation et de renforcement des capacités.

"Ce n'est pas seulement pour les femmes. La formation doit toucher aussi bien les hommes que les femmes", a-t-elle précisé.

Il faut aussi renforcer l'accès des femmes aux financements, renforcer les actions de sensibilisation et de plaidoyer à tous les niveaux, a-t-elle recommandé. La question du leadership féminin mérite, à son avis, "une plus grande attention" de la part des autorités.

Les leaders de 13 partis politiques sénégalais, qui ont fait l'objet de l'une des études présentées vendredi, ont assuré qu'ils veilleront au respect de "l'exigence de parité" en direction des élections législatives du 1et juillet.

Ces partis ont été choisis par le COSEF comme objets d'étude de la loi sur la parité, en fonction de leur parcours, leur représentativité au niveau national et leur présence à l'Assemblée nationale, selon Mme Fall.

"Au départ, les partenaires avaient fixé le nombre de partis à étudier à 10. C'est nous qui avons élargi le nombre à 13, en y ajoutant de jeunes partis et des partis à connotation religieuse. Le constat, c'est que les leaders ont une compréhension de la loi sur la parité", a expliqué Fatma Fall.

L'étude portait essentiellement sur "le rôle des hommes et des femmes en politique", "la pertinence de la loi sur la parité" et "les rapports de force qui entravent l'évolution des femmes dans les partis".

Le Parlement sénégalais a voté en 2010 une loi exigeant l'égalité de nombre entre les hommes et les femmes pour les listes devant conquérir des "fonctions électives ou semi-électives". Les élections législatives de juillet prochain sont le premier test de cette loi.

Source: allAfrica